ATTESTATION DE CONFORMITE DU DISPOSITIF DE SECURITE COLLECTIVE SUR VMC GAZ AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Installation de ventilation mécanique contrôlée combinée avec l'extraction des gaz brûlés d'appareils de chauffage ou de production d'eau chaude raccordés :

Dispositions réglementaires de référence :

Document COPREC de septembre 1988 Réf. : COPREC DC/NR/5 modifié janvier 1991 approuvé par décision ministérielle.

Références du projet d'installation :

•	Nom	de	l'opération	
---	-----	----	-------------	--

- Nombre de logements desservis :
- Nombre de Caissons :
- Adresse(s) de l'opération :
- Maître d'ouvrage :

de sécurité collective sur une VMC conforme à la réglementation en vig	, agissant en qualité de pour le compte déclare avoir exécuté l'installation d'un système GAZ existante et certifie que le matériel mis un place est gueur, et atteste avoir procédé aux essais du dispositif de nts sur <u>l'ensemble des logements</u> et des installations.
Nom de l'entreprise : Adresse :	
Fait à	, le
Cachet de l'entreprise	Signature